

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale jeudi 9 novembre 2023

Le 09 novembre 2023, à 19 heures, le Conseil d'Administration (CA) et les adhérents des ATELIERS D'EXPRESSION, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au sein de l'Espace Danton, rue Jean Jaurès - 92170 Vanves, afin de délibérer sur l'ordre du jour ci-après ;

1. Accueil, mot de la Présidente
2. Émargement de la liste des présents et vérification des pouvoirs
3. Désignation du Président de séance, du Secrétaire et du Scrutateur
4. Présentation du rapport moral et d'activité de l'exercice 2022-2023
5. Présentation du rapport financier de l'exercice 2022-2023
6. Présentation du budget prévisionnel de l'exercice 2023-2024
7. Quitus au CA
8. Renouvellement et élection des membres du Conseil d'Administration
9. Questions diverses

Présence d'Erwan Martin, Adjoint au Maire - Chargé de la Vie associative, de la Participation et des Animations. Adjoint de quartier (Plateau)

Membres du CA présentes : Chantal Bolcatto, Anne-Elisabeth Bonfils, Odile Leprince, Florence Pétillat, Françoise Schneegans, Danièle Wantiez,
Membre du CA absentes : Edna Fainaru, Jacqueline Waterhouse, excusées.
Membre d'honneur présente : Hilary Devereux-Chibane.

Animateurs présents (non votants) : Dragan Dereta, Jean-Marie Dumetz, Joëlle Normand, Fleur Rivière, Maïté Tanguy.

1. Accueil, mot de la Présidente

Françoise Schneegans remercie toutes les personnes présentes à cette assemblée générale, ainsi qu'Erwan Martin pour sa présence et le soutien de la ville pour notre association.

Puis elle présente les autres membres du CA aux adhérents présents :
. Danièle Wantiez, est plus particulièrement en charge des relations avec Le Phare et les services techniques de la ville, du suivi de nos locaux et de l'organisation des manifestations auxquelles participe l'association.
. Florence Pétillat et Jacqueline Waterhouse (absente) font équipe et ont en charge la communication de l'association (diffusions dans Vanves le Mag, newsletter du Phare, médias de l'association, affichage, etc).
. Jacqueline Waterhouse s'occupe également de l'organisation des stages.
. Edna Fainaru et Chantal Bolcato participent à différents projets et viennent en soutien en fonction des besoins.

. Hilary Devereux-Chibane, adhérente depuis plus de trente ans, doyenne et membre d'honneur du CA, est « la mémoire de l'association ».

. Brigitte Monet et Andrée Andrzejewski, ont quitté le CA.

Puis le Bureau composé de :

Odile Leprince, Secrétaire

Anne-Elisabeth Lenoir-Bonfils, Trésorière

Françoise Schneegans, Présidente.

2. Emargement de la liste des présents et vérification des pouvoirs

10 adhérents sont présents sur 273 adhérents inscrits à ce jour – 83 pouvoirs

3. Désignation du Président de séance, du Scrutateur et du Secrétaire

Présidente de séance : Marie-Pierre Bacquère

Scrutateur : Noël Collet

Secrétaire : Odile Leprince

4. Présentation du rapport moral et d'activité 2022-2023

Après les années COVID, l'année 2022-2023 a eu l'allure d'une année « normale » marquée par une forte participation à nos ateliers et nos stages.

1. Les activités

A la rentrée de septembre 2022, les AEX ont proposé :

- 20 activités artistiques ou artisanales parmi lesquelles :
 - 18 activités pour les adultes, réparties sur 30 séances hebdomadaires
 - 3 activités pour enfants et adolescents réparties sur 4 plages horaires le mercredi
- Les ateliers Tricot et Studio Photo n'ayant pas trouvé leur public, ont été annulés dès le début de l'année 2022-2023.
- Compte tenu du succès des stages de Poterie au tour, nous avons ouvert un atelier Poterie au Tour le vendredi soir qui a tout de suite remporté beaucoup de succès
- Les ateliers Encadrement du jeudi après-midi ont évolué vers un atelier hebdomadaire Encadrement-Patine et Créations proposé le mardi après-midi et un atelier Encadrement et découverte de la Dorure proposé un jeudi après-midi sur deux.
- Des stages et séances à thèmes :
Comme chaque année, nous avons proposé de nombreux stages tout au long de l'année en Tapisserie-Rénovation de sièges, Poterie au tour, Peinture, Macramé, etc. La Mosaïque et le Studio Photo précédemment proposés en atelier, ont perduré sous forme de stages.
3 stages spécifiquement destinés aux enfants et adolescents ont été organisés pendant les vacances de Toussaint, Noël et Printemps.

2. Les animateurs

En arrêt maladie depuis avril 2022, Claude Alaguillaume, animateur depuis 1987 d'ateliers Peinture et Encadrement-Restauration d'objets, a dû quitter les Ateliers d'Expression.

Pour le remplacer, nous avons accueilli 4 nouveaux animateurs :

- Cyril Aboucaya -artiste peintre, sculpteur-concepteur- anime un atelier Peinture le jeudi de 9h30 à 12h30
- Didier Genty -artiste peintre- anime un atelier Peinture le mardi de 9h30 à 12h30
- Joëlle Normand -encadreuse d'art, créatrice d'objets- anime un atelier Encadrement, Patine et Créations le mardi de 14h à 17
- Fleur Rivière -doreuse, encadreuse- anime un atelier Encadrement et initiation à la Dorure un jeudi sur deux de 14h à 17h

En 2022-2023, 19 animateurs ont travaillé aux Ateliers d'Expression : 1 personne bénévole, 6 animateurs salariés en CDI et 12 animateurs qui ont dispensé des interventions rémunérées en honoraires.

3. Les adhérents

- 235 adhérents adultes (205 en N-1, 221 en N-2 et 245 en N-3) se sont inscrits aux ateliers hebdomadaires adultes dont 26 adhérents (22 en N-1, 23 en N-2) ont participé à plusieurs ateliers
- 40 enfants (25 en N-1, 21 en N-2, 26 en N-3) se sont inscrits dans un des ateliers du mercredi
- soit un total 275 adhérents (230 en N-1, 242 en N-2, 271 en N-3) inscrits en ateliers hebdomadaires

L'augmentation importante des inscriptions nous ramène à une situation beaucoup plus confortable d'avant COVID que nous apprécions.

En plus des adhérents aux ateliers hebdomadaires, nous avons habituellement des stagiaires. Sont comptabilisées comme stagiaires les personnes qui ne sont pas inscrites dans un atelier hebdomadaire mais participent à un stage ou une séance à thème au sein d'un atelier hebdomadaire.

En 2022-2023, 49 personnes (52 en N-1) se sont inscrites aux Ateliers d'Expression uniquement pour des stages, 39 adultes et 10 enfants.

Ces stagiaires viennent s'ajouter aux personnes inscrites en ateliers hebdomadaires pour un total de 324 adhérents à l'association.

Sur les 275 adhérents, adultes et enfants en ateliers hebdomadaires, 172 sont des Vanvéens (62 %) et 103 des non Vanvéens (38 %) qui viennent principalement des communes environnantes (Paris, Clamart, Issy-les-Moulineaux, Malakoff, Châtillon). Une dizaine de personnes vient du reste de l'Ile-de-France.

4. Les tarifs

- Adhésion :

Le montant de l'adhésion adultes à l'association reste inchangé à 25 € pour les Vanvéens et 35 € pour les non Vanvéens. Les stagiaires, lorsqu'ils ne sont pas adhérents à l'année, paient 5 € d'adhésion par stage, à concurrence de l'adhésion annuelle de 25 ou 35 €. L'adhésion pour les enfants s'élève à 15 €.

- Tarifs :

- Pas de changement dans les tarifs enfants
- Les tarifs des ateliers adultes évoluent légèrement :

- L'atelier de 2h de Couture passe de 280 à 290 €
- Les ateliers de 2h30 d'Aquarelle-Dessin, Dessin, Langage de la Couleur et Couture passent de 350 à 360 €
- Les ateliers de 3h de Modelage-Sculpture sur terre, Peinture, Tapisserie Rénovation de sièges, Tissage, Reliure passent de 395 à 415 €
- Les tarifs des ateliers Patchwork et Peinture sur porcelaine restent inchangés

5. Les faits marquants en 2022-2023

Les Puces et Vide-Ateliers Créatifs (PVAC) ont pu avoir lieu de nouveau, le 18 mars 2023 et pour la 1^{ère} fois, les Puces ont pris place dans la salle La Palestre. Ce fut une réussite avec 35 exposants, 53 tables occupées, et 560 visiteurs.

Bénéfice pour les AEX :

- Vente sur notre stand	205,70
- Café	22,50
- Location tables et grilles	914,00
TOTAL	1142,20
- Coût de la salle	104,00 (participation à la consommation d'énergie)
- Repas membres du CA	120,30
BENEFICE	917,90

A noter que la mise à disposition gratuite, par la ville de Vanves, de la Salle La Palestre pour les PVAC entraîne la facturation de la location du préau Marceau où se tient l'Exposition-Journée Portes Ouvertes de fin d'année, soit 471,50 € avec la participation à la consommation d'énergie.

Les efforts de l'équipe du conseil d'administration ont porté sur l'organisation des stages et séances à thème, toujours dans le souci de proposer de nouvelles activités, d'en promouvoir d'autres et d'accueillir de nouvelles personnes au sein de l'association.

L'année 2022-2023 a donc été une belle année d'activité. Nous remercions tous nos adhérents, fidèles depuis de nombreuses années ou nouveaux arrivants.

Nous remercions Monsieur le Maire, Erwan Martin et toute l'équipe municipale pour leur confiance et leur soutien et le Phare pour l'aide qu'il nous a apporté au quotidien.

Nous restons très optimistes et aussi déterminées que possible pour 2023-2024.

A la suite de la présentation du rapport moral, Erwan Martin souhaite prendre la parole puis doit quitter l'AG, pris par d'autres obligations. Il tient particulièrement à remercier l'association et les membres du Conseil d'Administration pour tout ce qui est fait et proposé. Il existe une réelle confiance entre la Ville et l'association qui organise ou participe à de nombreux temps forts sur la ville. Il souligne la qualité et la diversité des activités proposées par l'association, qui créent du lien social et apportent du plaisir aux adhérents.

Françoise répond que nous apprécions la confiance de la Ville et souligne l'importance que revêt la mise à disposition gratuite des locaux utilisés par l'association (le pavillon avenue Victor Hugo et une salle au sous-sol de l'école Marceau) incluant l'entretien du pavillon, l'eau et l'électricité. Sans cette aide importante, l'association ne pourrait pas exister. Elle remercie le maire, Erwan Martin et toute l'équipe municipale pour leur confiance dans la gestion de notre association.

5. Présentation du rapport financier de l'exercice 2022-2023

Le rapport financier porte sur l'exercice du 1^{er} septembre 2022 au 31 août 2023.

Le montant total des produits s'élève à 145 035 €

Il se décompose en :

- **Adhésions annuelles** 8 010 €
 - 3 300 € d'adhésions adultes Vanvénens à 25 €
 - 3 605 € d'adhésions adultes non Vanvénens à 35 €
 - 705 € d'adhésions enfants à 15 €
 - 400 € d'adhésions réduites pour les stagiaires
- **Activités, Stages, fournitures.....** 124 538 €
 - o Activités 104 009 €
 - Activités Adultes 93 374 €
 - Activités Enfants 10 635 €
 - o Stages 8 980 €
 - o Remboursements de fournitures, divers 11 549 €
- **Produits exceptionnels (Dons, vente de matériel d'occasion)** 2 487 €

- **Subvention municipale** 10 000 €

L'année précédente, nous avions diminué notre demande de subvention de 2 000 € compte tenu de la bonne situation financière de l'association. En effet, le nombre d'inscrits plus important nous permettait d'anticiper un meilleur équilibrage des charges de personnel.

Le montant total des charges s'élève à 142 879 €

Il se décompose en :

- **Achats de consommables** 13 428 €

Ce sont les achats de fournitures pour le fonctionnement des ateliers.

- **Déplacements, Missions, Réceptions** 1 439 €

Ce poste concerne essentiellement les frais occasionnés par les manifestations : Forum des associations, PVAC, Exposition - Journée Portes Ouvertes.

- **Autres charges de fonctionnement** 8 320 €

- o les charges d'entretien des locaux et réparations pour 5 187 € (dont la réparation d'un four qui sert à 3 ateliers - Peinture sur porcelaine, Modelage-Sculpture sur terre et Poterie au tour)
- o les assurances pour 1 153 €
- o les honoraires comptables pour 2 466 € (Le départ de 2 animateurs, Claude Alaguillaume et Anne-Marie Tuzet, et le départ en retraite de Maryse Delaunay ont nécessité des prestations du cabinet social qui ont été facturées en supplément)
- o les documentations et publications pour 186 €
- o les frais de télécommunications et d'affranchissements pour 663 €
- o les services bancaires pour 126 €

- **Charges de personnel** 98 792 €

Il s'agit des salaires, des charges sociales et fiscales, et des honoraires des animateurs. A la rentrée, en septembre 2022, le nombre d'animateurs était de 5 salariés en CDI, 12 travailleurs indépendants et 1 bénévole. Les charges de personnel (salaires, charges sociales sur salaires et honoraires) représentent près de 82 % des charges de l'exercice.

- **Dotations aux amortissements** 0 €

A ce jour, nous avons amorti l'ensemble des biens. Par contre nous avons acheté 3 nouveaux métiers à tisser en juillet 2023 que nous commencerons à amortir sur le prochain exercice et pendant 5 ans.

- **Provisions risques et charges** 20 900 €

Nous avons enregistré plusieurs provisions : investissement informatique en matériel et logiciel pour soulager la gestion toujours plus prenante de l'association par les bénévoles, achat de matériel demandé par certains ateliers, coûts de départ éventuel d'animateurs salariés, recours à un conseiller juridique ou comptable, distribution de primes aux animateurs.

Le montant total des charges s'élève à 142 879 €, montrant un solde d'exploitation positif de 2 156 €.

6. Présentation du budget prévisionnel de l'exercice 2023/2024

Le budget prévisionnel 2023/2024 s'élève à 147 500 €, dans la lignée de l'exercice précédent.

Nos ateliers présentent pour leur majorité un excellent taux de remplissage.

Il faut 9 personnes inscrites à l'année dans chaque atelier pour équilibrer les charges de personnel d'un atelier de 12 personnes. Mais nous avons décidé, pour offrir des ateliers de qualité, de limiter le nombre maximal d'inscrits dans certains ateliers :

- 9 personnes en Encadrement Patchwork, Reliure et Tissage
- 8 personnes en Poterie au tour

Il en est de même en stage : par exemple 12 personnes maximum en atelier Tapisserie-Rénovation de sièges mais 8 personnes en stage Tapisserie-Rénovation de sièges.

Les ateliers enfants ont cette année plus de mal à trouver leur public. Les ateliers de Patine-Encadrement et Initiation à la dorure-Encadrement manquent de visibilité et donc d'adhérents.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration a pris la décision de passer de 33 séances d'atelier par an à 30 séances d'atelier par an pour plusieurs raisons :

- La demande répétée d'une partie des animateurs de ne pas travailler pendant le mois de juillet
- Les difficultés que nous rencontrons chaque année pour « caser » 33 séances dans le calendrier de l'année scolaire, compte tenu des jours fériés
- La nécessité d'avoir de la souplesse calendaire pour débuter l'année au moins une semaine après le Forum des Associations ou pour organiser des rattrapages en cas d'absence des animateurs

Dans ce contexte, le Conseil d'Administration a fait le choix de maintenir le montant des tarifs des ateliers annuels, ce qui correspond à une augmentation de 10 % des tarifs pour les adhérents puisqu'il y aura 3 séances de moins en 2023-2024 par rapport à 33 séances précédemment.

Le Conseil d'Administration justifie cette décision par l'augmentation des rémunérations des animateurs de 10 % dès septembre 2023. Les rémunérations n'avaient pas évolué depuis plusieurs années et il est apparu important de prendre en compte l'environnement économique actuel et de considérer nos salariés et intervenants indépendants à leur juste valeur, pour leur satisfaction et celle des adhérents.

7. Quitus au CA

1. Rapport Moral approuvé à l'unanimité
2. Rapport Financier approuvé à l'unanimité

Le quitus est donné au Conseil d'Administration qui remercie l'assemblée présente.

8. Renouvellement et élection des membres du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est composé de douze personnes : Monsieur le Maire de Vanves, Erwan Martin et dix adhérents élus en Assemblée Générale.

Les membres actuels du Conseil d'Administration sont :

Françoise Schneegans, présidente
Anne-Elisabeth Lenoir-Bonfils, trésorière
Odile Leprince, secrétaire
Chantal Bolcatto
Edna Fainaru
Florence Pétillat
Danièle Wantiez
Jacqueline Waterhouse
Hilary Devereux-Chibane, membre d'honneur

Les mandats, d'une durée de trois ans, de Florence Pétillat, Françoise Schneegans, Danièle Wantiez, et Jacqueline Waterhouse sont à renouveler. Ces quatre personnes souhaitent renouveler leur mandat. Elles sont élues à l'unanimité.

Afin de renouveler progressivement les membres du Conseil d'Administration, un appel a été lancé avant l'AG auprès des adhérents pour favoriser les candidatures. Un moment de transition est nécessaire pour « passer la main » à une nouvelle équipe et les membres actuels du CA pensent qu'il est souhaitable que cela se fasse en douceur dans les deux/trois années à venir. Deux adhérents ont manifesté leur intérêt cette année et nous les en remercions chaleureusement.

Noël Collet, adhérent de longue date, souhaite intégrer le Conseil d'Administration. Il est élu à l'unanimité.

Anne Lemarchand, nouvelle adhérente, souhaite s'intégrer progressivement en temps qu'observatrice. Elle sera conviée aux réunions du CA pour en découvrir le fonctionnement mais n'aura pas de droit de vote sur les décisions prises au sein du CA.

9. Questions diverses

Ghislaine Collet évoque l'alarme incendie à l'école Marceau. Lors d'un test de l'alarme, son groupe a dû sortir et est resté attendre sans lieu de rassemblement précisé ni autre consigne. Un autre jour, l'alarme anti-intrusion a retenti, la consigne étant alors de ne pas sortir. Mais toujours sans information ni personne pour prévenir de la fin de l'exercice. Le CA prend en compte la remarque et fera un point sur les consignes de sécurité avec le Phare et les animateurs.

Sans autre question, la séance se termine à 20h.

Président de séance
Mme Marie-Pierre Bacquère

Scrutateur
M Noël Collet

Secrétaire
Mme Odile Leprince